

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UN ENTIER IMMEUBLE sis à MARSEILLE (13003),
4, rue François Barbini, quartier Saint-Mauront
cadastré section 813 E n°115 pour 1 a 69 ca**

MISE A PRIX : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000 €)

VISITE LE LUNDI 14 JUIN 2021 DE 10H30 A 11H30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée,
Palais Monthyon – Place Monthyon -13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Un immeuble sis à MARSEILLE (13003),
4, rue François Barbini, anciennement
rue Sylvestre, élevé de trois étages sur
rez-de-chaussée et mansardes, avec
four et boulangerie au rez-de-chaussée,
et une cour sur le derrière et arrière
maison au fond de ladite cour, élevée
d'un seul étage,
Figurant au cadastre de la ville de
MARSEILLE, Quartier Saint-Mauront,

section 813 E, numéro 115, « 4 rue
François Barbini » pour une contenance
de 1 a 69 ca.

Il résulte du titre de propriété que par
suite de travaux n'ayant pas nécessité
d'autorisation la désignation du bien
serait à présent la suivante « Un
IMMEUBLE sis à MARSEILLE (13003),
4, rue François Barbini, anciennement
rue Sylvestre, comprenant :
- Au rez-de-chaussée : une boulangerie
avec un atelier et un four, un appartement

composé de deux chambres, une salle de bains, un water-closet, un séjour et un balcon,

- au 1^{er} étage : un appartement de type 3,

- au 2^{ème} étage : un appartement de type 1/2 côté gauche, un appartement de type 1/2 côté droit, un water-closet sur le palier,

- au 3^{ème} étage : un appartement de type 1/2 côté gauche, un appartement de type 1/2 côté droit,

- dans les combles a été aménagé un appartement de type 2. »

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de justice associé à Marseille, a établi le 29 juillet 2020 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien se compose d'un immeuble sur la rue François Barbini élevé de trois étages sur rez-de-chaussée et d'une maison de fonds élevée d'un étage sur rez-de-chaussée.

L'immeuble principal se compose :

- d'un local au rez-de-chaussée d'une surface loi Carrez de **83,24 m2** s'ouvrant sur la rue François Barbini et se composant de cinq pièces attenantes et communiquant entre elle. Ce local est loué moyennant un loyer mensuel de 500 euros charges comprises.

- d'un appartement de **64,37 m2** au 1^{er} étage composé d'un hall d'entrée, de deux chambres, d'une salle de bains, d'un séjour et d'une cuisine. Il est loué depuis 2010 moyennant un loyer mensuel de 553 euros charges comprises.

- d'un appartement de **34,64 m2** au deuxième étage sur rue composé d'une entrée, d'une chambre, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle d'eau avec WC. Cet appartement est occupé.

- d'un second appartement de **30,28 m2** au deuxième étage composé d'une entrée, d'un WC, d'une salle d'eau, d'une cuisine, d'un séjour, d'une alcôve et d'un rangement. Cet appartement est occupé, le bail n'a pas pu être produit.

- d'un appartement de **33,72 m2** au troisième étage composé d'une entrée, d'une chambre, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle d'eau avec WC et d'un rangement. Les lieux semblent inoccupés.

- d'un second appartement de **30,30 m2** au troisième étage composé d'une entrée, d'un WC, d'une salle d'eau, d'une cuisine, d'un séjour et d'une chambre. Les lieux seraient loués, le contrat de bail n'a pas pu être produit.

- d'un appartement de **42,90 m2** au quatrième étage (combles) composé d'une cuisine, d'un séjour, d'un

dégagement desservant une chambre, d'une salle d'eau avec toilettes. Les lieux sont squattés.

La maison de fonds comprend :

- une cave au rez-de-chaussée,
 - un studio de **23,24 m²** au 1^{er} étage composé d'un séjour avec coin cuisine, d'une salle d'eau avec WC et d'une chambre. Les lieux semblent occupés.
 - un second studio de **27,84 m²** au 1^{er} étage composé d'une cuisine avec séjour, d'une chambre et d'une salle d'eau avec WC. Les lieux sont occupés.
- L'occupant déclare ne pas être en possession d'un contrat de bail.

**La présente vente est poursuivie
A LA REQUETE DE:**

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein

de la **SELARL PROVANSAL
AVOCATS ASSOCIES.**

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04. 13.24.13.63

– **f.hoffmannprovansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Marseille, le 12 mai 2021

**Me Thomas D'JOURNO
Avocat**